

Laurence LOMBARD

Organisatrice de formation MISP

2798 route de Tarare

LIERGUES

69400 PORTE DES PIERRES DOREES

06 52 86 16 79

deuxailesetdemain@gmail.com



le respect à portée de main

hands-on respect



LE PROGRAMME DE MISA en un coup d'œil

Le "MISP" (Massage In Schools Programme) est un programme avant-gardiste, qui contribue au bien-être des enfants, au respect de soi et des autres, ainsi qu'à la baisse de violence et du harcèlement dans les écoles et les collectivités.

La "Routine", qui est l'enchaînement de mouvements de ce programme, est déjà pratiquée par des milliers d'enfants [sur toute la planète](#). (50 pays)

- Le Programme du « **MISP** » s'adresse aux enfants de **4 à 12 ans**.
- Simple à mettre en place**, le MISP demande 4 à 6 interventions d'un instructeur(trice).
- Composée de 15 mouvements (chacun illustré par une image) la "Routine" une fois acquise par les enfants, s'effectue en une dizaine de minutes.
- La "Routine" se pratique entre enfants. **Les enfants se massent entre eux**.
- Les enfants restent habillés**.
- Les parties massées sont **la tête, la nuque, le dos, les bras et les mains**.
- Elle peut se faire le matin, à l'arrivée en classe (ou au moment jugé opportun par l'enseignant).
- Les enseignants sont ensuite invités à mettre un temps à disposition pour la mise en place la "Routine" pour que les enfants puissent la pratiquer à l'école.
- A chaque rentrée l'enseignant est invité à faire appel aux services d'un(e) instructeur(trice), sauf s'il a suivi la formation d'instructeur entre temps.
- L'enfant apprend avec sa tête et aussi **avec son corps** : le Programme propose aussi des activités kiné-tactiles qui intègrent le mouvement et le toucher aux différentes matières scolaires (il existe une journée d'approfondissement : « Toucher et bouger pour apprendre »)

- Le Programme de Massage (MISP) peut être vécu **en famille**, les instructeurs étant également formés pour enseigner aux parents à masser leurs enfants, et aux enfants à masser leurs parents.
- Il existe une version pour les 2-4 ans, le Mini-MISP, en journée complémentaire, pour les instructeurs certifiés.

Cela vous parle ? On continue !

Programme de la formation MISP

C'est une formation intensive sur 2 jours (16h de formation) où la théorie résultant des recherches sur le développement de l'enfant et les bienfaits du toucher, entre autres, vient soutenir la pratique. Une attestation de suivi de formation est remise en fin de stage.

C'est un stage dynamique, interactif et ludique au cours duquel le stagiaire apprendra :

- la routine complète pour les enfants de 4 à 12 ans,
- comment la transmettre dans les classes, dans les centres de loisirs, ou auprès des familles.

Le tout sera soutenu par des notions théoriques et scientifiques.

Public :

Adultes, proches ou susceptibles d'être proches d'enfants de 4 à 12 ans de par leur profession (enseignants, éducateurs, animateurs, ATSEM, Auxiliaires de Vie Scolaire, travailleurs sociaux, ...), ainsi que toute personne souhaitant amener un toucher sain et nourrissant aux enfants.

Pré-requis : l'amour de la transmission et le goût d'amener du bien-être aux enfants.

Nombre de participants maximum : 15 personnes.

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis :

- des connaissances neuro-affectives sur l'impact du toucher sur les différents systèmes du corps humain.
- un protocole de massage, spécifiquement conçu pour être réalisé en milieu scolaire ou autre (centres de loisirs...) et par des enfants de 4 à 12 ans.
- la capacité à mettre en œuvre des techniques d'apprentissage utilisant le facteur privilégié et incontournable d'apprentissage des enfants, c'est à dire le kinesthésique.
- la capacité à mettre en place dans des classes, au sein des familles, lors d'activités péri-scolaires ou extra-scolaires des séances d'apprentissage du protocole de massage en tenant compte :
 - de l'âge des participants (stade de développement de l'enfant, tempéraments,...)
 - du contexte (école maternelle ou primaire, classe spécialisée, famille,...)
 - des besoins particuliers de certains enfants (sensibilité au toucher, handicap,...)

Le stagiaire aura également acquis la capacité à sensibiliser les enseignants et les parents à l'importance du mouvement et du toucher dans l'apprentissage scolaire.

En tant qu'instructeur international, cette formation vous offre la possibilité d'intervenir auprès des enfants du monde entier.

Caractéristiques du programme :

Aucun adulte ne pose la main sur l'enfant.

Les enfants se massent les uns les autres.

Le massage se fait sur les vêtements, en position assise.

Les parties massées sont la tête, le dos, les bras et les mains.

Les enfants se demandent la permission et se remercient.

Pédagogie :

Tout au long de la formation les outils pédagogiques sont utilisés pour favoriser l'apprentissage des stagiaires, en alternance avec des apports en cours magistraux, des jeux d'apprentissage (balles, activités kiné-tactiles...), des activités en groupe...

De nombreux types de supports sont utilisés : écrits, audio-visuels, tactiles...

Un certificat est remis au stagiaire à l'issue de la formation, en fonction de sa participation tout au long des 2 jours.

Pour plus d'information, 2 sites :

-le site international de l'association www.massageinschools.com

-ou le lien national avec de nombreux reportages <http://www.misa-france.fr/>

Mallette pédagogique remise en début de formation :

- Un livret de formation de 120 pages
- Les cartes de routine

Remise de certificats en fin de stage.

Mallette pédagogique virtuelle :

- un dossier de presse (Power Point de présentation, teaser, reportages TV, banque de photos...)
- des documents pour vous accompagner au mieux dans vos démarches (exemple de devis, facture, les diplômes à remettre aux enfants, lettre d'information...)
- mise à disposition de 2 types de flyers MISA pour votre communication où il ne reste qu'à apposer votre tampon.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats :

Feuilles de présence : À signer chaque demi-journée.

Evaluation : QCM proposé en fin de formation (en fonction du temps disponible).

Une évaluation de l'apprentissage des mouvements est faite au fur et à mesure du déroulé de la formation sur les acquisitions pratiques des stagiaires, notamment sur la connaissance de la routine.

Pas de formation à distance possible.

2 formations complémentaires sont proposées :

- le Mini-MISP (pour les instructeurs certifiés)
- Toucher et Bouger pour Apprendre

Votre formatrice :

Nadine DENARD est psychomotricienne, formatrice en ressources de relations empathiques pour de nombreux organismes et formatrice Internationale MISA.

Vous pouvez la joindre au 06 87 30 62 08, lui envoyer un mail à ndenard.misa@gmail.com, consulter son site internet www.ndenardpsychomot.com et

la suivre sur Facebook : Nadine Denard Massage école et en famille MISA

La prochaine formation aura lieu à GRENOBLE

Les 14 et 15 novembre 2020

Lieu non défini à ce jour

ORGANISATRICE DE LA FORMATION : Laurence LOMBARD

deuxailesetdemain@gmail.com

06 52 86 16 79

Bulletin d'inscription page suivante

Merci d'imprimer les pages 5 à 7 de ce document



BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation « Massage In Schools Programme » Animée par Nadine DENARD

Samedi 14 novembre 2020 de 9h (précisément) à 18h30

Temps d'accueil de 8h30 à 9h

Dimanche 15 novembre 2020 de 9h (précisément) à 18h30

Temps d'accueil de 8h30 à 9h

Lieu : Non défini à ce jour
38000 GRENOBLE

Le tarif, comprend :

• **16 heures de formation** de qualité, active, dynamique et interactive.

• **Une pochette pédagogique** contenant :

- Le **manuel complet de l'Instructeur MISA**.
- **les 17 cartes de la « Routine »**.
- **Votre certificat national et international**.

• **L'adhésion à Misa France** est offerte pour l'année en cours, donnant accès à un dossier de presse et des documents pour vous accompagner au mieux dans vos démarches (exemple de devis, facture, les diplômes à remettre aux enfants, lettre d'information...)

• Mise à disposition de 2 types de flyers MISA pour votre communication où il ne reste qu'à apposer votre tampon.

Pour un particulier, le tarif est de **350 €**.

Si vous êtes salarié d'association ou d'entreprise et que votre employeur finance ou vous rembourse sur facture, le tarif est de **530€**.

Tout demande de prise en charge par un organisme financeur est à déposer au moins un mois et demi avant le début de la formation.

Dans le cas d'une demande de prise en charge, je vous prierai de bien vouloir me faire parvenir un chèque d'un montant de 350€ (qui ne sera pas encaissé et qui vous sera restitué le premier jour de formation) dans le cas d'une acceptation de votre prise en charge et qui sera encaissé si vous vous auto-financez cette formation. Votre chèque devra être accompagné du présent bulletin d'inscription.

Nom / Prénom

Profession

Situation professionnelle actuelle

Demandeur d'emploi – salarié(e) – chef d'entreprise – profession libérale – commerçant – enseignant – autre catégorie à préciser

Adresse

Courriel

Téléphone fixe **Portable**

Comment avez-vous connu le programme MISP ? :

.....

Merci de joindre à ce bulletin **2 chèques** correspondants au montant de la formation :

- un chèque d'arrhes d'un montant de 100€ (qui sera encaissé à réception de ce bulletin d'inscription)
- un chèque du montant complémentaire (le solde du montant de la formation sera encaissé quinze jours avant le début de la formation).

Numéro du chèque 1 : Banque :

Numéro du chèque 2 : Banque :

Le tout est à établir à l'**ordre Deux ailes et demain**.

Le paiement pourra être échelonné seulement en amont de la formation. Veuillez noter au dos de chaque chèque le mois d'encaissement choisi.

Le 5 du mois dit, le chèque sera encaissé.

Dans le cas d'une inscription de dernière minute, au lendemain de la formation tous les chèques seront encaissés.

Vous avez également la possibilité de régler votre formation par **virement bancaire**. Dans ce cas, merci de le préciser en amont afin que vous soit transmis le RIB de l'association Deux ailes et demain.

Merci de bien vouloir joindre au bulletin d'inscription tous les chèques de paiement qui seront traités dans le respect de ces modalités.

VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION EST À RENVOYER À :
Laurence LOMBARD
2798 Route de Tarare
LIERGUES
69400 PORTE DES PIERRES DORÉES

A compter de la date de signature de ce présent bulletin vous avez un délai de 10 jours pour vous rétracter. Le cas échéant, vous devrez m'en informer par écrit.

Nadine DENARD se réserve le droit d'annuler une session de formation dans le cas où toutes les conditions (nombre de participants, organisation du lieu, etc) ne seraient pas réunies.

Nadine DENARD se réserve aussi le droit de reporter ou d'annuler une formation, d'en modifier le lieu ou le choix des animateurs si les circonstances l'y obligent.

Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des modalités de dédit ou d'interruption de formation figurant à la dernière page du présent document.

Date

Signature

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.

Autorisation exploitation droit à l'image

Je, soussigné(e), Prénom)(NOM).....

Demeurant Adresse.....
Code postal....
Ville

Né(e) le :à.....

Autorise Nadine DENARD, formatrice internationale MISA, à reproduire et exploiter mon image fixée dans le cadre de photographies et de vidéos pour la prestation de la formation qui a lieu le..... à

N'autorise pas Nadine DENARD, formatrice internationale MISA, à reproduire et à exploiter mon image fixée dans le cadre de photographies et de vidéos pour la prestation de la formation qui aura lieu le
à

Nadine DENARD pourra notamment l'utiliser, la publier, la reproduire, l'adapter ou la modifier, seule ou en combinaison avec d'autres matériels, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connues ou à venir.

Cette autorisation est valable pour une utilisation :

- Pour une durée de : 10 ans,
- Sur les territoires : monde, tous pays,
- Sur tous les supports matériels et immatériels.

La présente autorisation d'exploitation de mon droit à l'image est consentie à titre gratuit.

Fait à, le

Signature

Modalités de dédit ou d'interruption de formation

Un empêchement qui vous empêcherait de participer à la formation à la date prévue est toujours possible. Si vous ne pouvez y assister, annulez votre réservation dans les délais requis. Vous éviterez ainsi des frais et permettrez de libérer une place au bénéfice d'une autre personne en liste d'attente.

ATTENTION : Tout report ou toute annulation doivent obligatoirement être faits par écrit.

Si vous annulez votre formation ou reportez votre formation plus de 45 jours avant la date de formation, vos 100€ versés à titre d'arrhes pourront, à votre demande, vous être reversés ou bien être conservés à titre d'arrhes pour une prochaine formation. L'inscription à celle-ci ne pourra être prise en compte qu'à réception d'un nouveau bulletin d'inscription accompagné du règlement des frais d'inscription.

Si vous annulez votre formation moins de 45 jours avant le début de la formation, vos arrhes ne pourront vous être restitués. Ils seront conservés à titre d'arrhes pour une prochaine formation suivie dans un délai de deux ans. L'inscription à celle-ci ne pourra être prise en compte qu'à réception d'un nouveau bulletin d'inscription accompagné du règlement des frais d'inscription.

Si vous annulez votre formation moins de 15 jours avant le début de la formation, vos arrhes ne pourront vous être restitués ni conservés pour une prochaine formation.

NB : Il est entendu que pour toute annulation ou report dû à un cas de force majeure justifié (maladie, accident, deuil, etc.), les 100€ d'arrhes versé au moment de l'inscription seront intégralement remboursés. En cas d'empêchement pour des raisons médicales, un certificat médical doit spécifier l'incapacité à suivre la formation.

Tout remboursement sera effectué dans un délai de deux mois à réception de la demande écrite, et le cas échéant, des justificatifs.

Cas d'abandon en cours de la formation

Toute formation commencée et abandonnée en cours, du fait du stagiaire, quel que soit le motif est intégralement due et ne donnera lieu à aucun remboursement. Cependant, en cas d'absence justifiée par des raisons médicales ou en cas de force majeure, la formation pourra être reportée, dans la limite des places disponibles.